

Prestations exceptionnelles de contrôle 2025

TARIFS UNITAIRES APPLICABLES PAR AOC

Prestation	Tarif unitaire HT <i>TVA au taux en vigueur en sus</i>	Commentaires
Habilitation - Examen documentaire de la Visite évaluation interne - Producteur de raisins	54,06 €	Facturation à l'opérateur
Habilitation -Evaluation documentaire - Producteur de raisins	54,06 €	
Habilitation - Evaluation documentaire en vue de l'habilitation (DI, ...) - Vinificateur (V) - Conditionneur (C) - Eleveur (E) - Achat et/ou vente de vin en vrac (V) - Vente à la tireuse	54,06 €	
Habilitation - producteur de raisins <1,5ha (contrôle sur site)	127,01 €	
Habilitation - producteur de raisins 1,5 à 5 ha (contrôle sur site)	185,63 €	
Habilitation - producteur de raisins >5 ha (contrôle sur site)	400,57 €	
Colisage et expédition échantillon prélevé hors zone	36,04 €	Facturation ODG
Contrôle aval supplémentaire, renforcement de contrôle sur site	Prorata base jour 1442 €	Facturation à l'opérateur
Contrôle amont supplémentaire, renforcement de contrôle sur site	Prorata base jour 1124 €	
Contrôle documentaire supplémentaire, renforcement de contrôle documentaire	Prorata base jour 1036 €	
Contrôle suite à manquement en interne (manquement non levé transmis par l'ODG)	Prorata base jour 1124 €	

[Tarification conditionnée au respect des Conditions Générales de Service de Certipaq](#)

Prestations exceptionnelles de contrôle 2025

TARIFS UNITAIRES APPLICABLES PAR AOC

Prestation	Tarif unitaire HT <i>TVA au taux en vigueur en sus</i>	Commentaires
Contrôle documentaire suite à manquement en interne <i>(Manquement non levé transmis par l'ODG - hors manquement pour non-paiement contrôles et/ou cotisations)</i>	Prorata base jour 1036 €	Facturation à l'opérateur
Contrôle externe documentaire suite au non-paiement de cotisation	117,13 €	Facturation à l'opérateur + Frais d'émission de facture spécifique
Emission de facture spécifique <i>(Frais d'édition et d'envoi d'une facture à une structure autre que l'ODG et/ou demande spécifique de l'ODG)</i>	21,75 €	
Examen organoleptique supplémentaire	113 €	Facturation à l'opérateur
Prélèvement échantillon supplémentaire	33,85 €	
Analyses laboratoire supplémentaire	Frais réel €	
Frais de déplacement	0,59 € / km	Facturation à l'ODG
Réunions et échanges à la demande de l'ODG	Prorata base jour 1254 €	
Réunion Tripartite	627 €	

[Tarification conditionnée au respect des Conditions Générales de Service de Certipaq](#)